

# Corps et moralité

## Le genre en classe et dans la cour de récréation

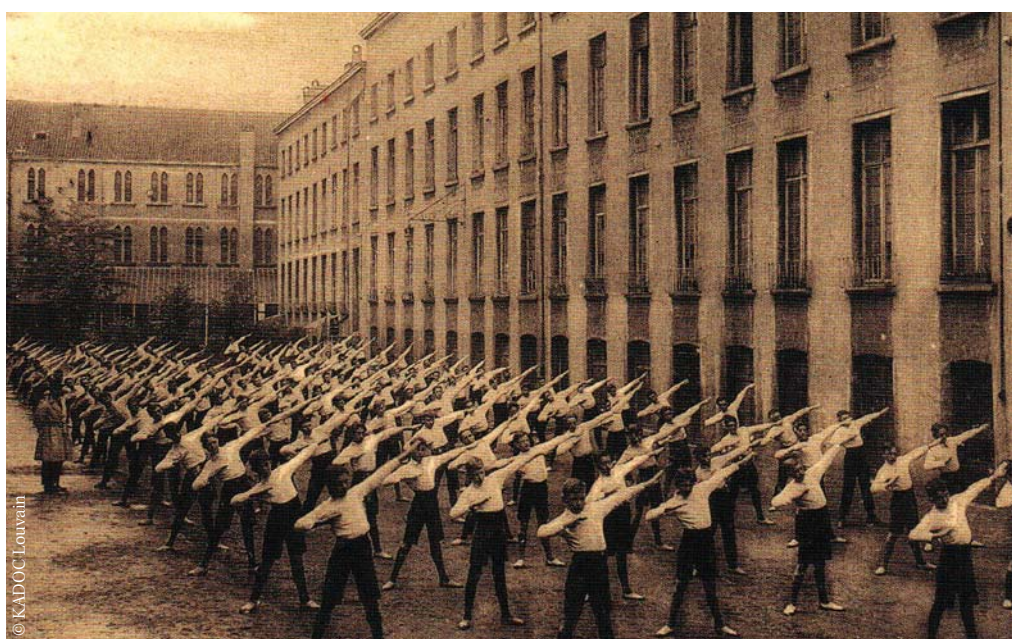
Brigitte GERARD

Étudier la politique, le contenu ou la forme de l'enseignement, c'est une chose, mais n'en oublions pas qu'une école est avant tout faite d'élèves et d'enseignants, bien vivants ! Et que, pour répondre aux besoins d'une époque, les écoles catholiques ont longtemps pratiqué la différenciation entre filles et garçons, comme le développent **Josephine HOEGAERTS** (KULeuven) et **Tine VAN OSSELAER** (Universiteit Antwerpen) dans ce chapitre du livre *L'enseignement catholique en Belgique*.

« La corporalité et la moralité des élèves (et occasionnellement, celles des enseignants) occupaient une place centrale dans la réflexion et les écrits sur l'enseignement catholique belge. La différenciation, jugée normale et bénéfique entre filles et garçons, de même que les inquiétudes et les peurs liées à leur morale (hétéro)sexuelle, étaient des sujets récurrents dans les directives épiscopales, les manuels, les règles de comportement (explicites ou non) et les souvenirs d'anciens élèves. »

Pour J. HOEGAERTS et T. VAN OSSELAER, cette différenciation apparaissait d'abord de façon littérale : « Non seulement on concevait les filles et les garçons de manière fondamentalement différente, mais on leur dispensait un enseignement différencié, et de préférence en évitant les contacts entre les deux groupes. Que l'évitement des contacts entre les sexes ait été considéré aussi comme un moyen (indispensable) pour éviter des contacts physiques, transparaissait clairement dans la méfiance récurrente vis-à-vis du corps dans les directives concernant la pudeur et la moralité. Pour contrôler le corps, auquel on ne peut se fier, et pour donner une forme concrète aux différences entre filles et garçons, on soulignait également, sans cesse, au cours de gymnastique, l'importance des vertus morales et la distinction « naturelle » entre les sexes. »

Les auteures montrent bien que garçons et filles étaient physiquement préparés au rôle qu'ils étaient censés jouer plus tard au sein de la famille et de la société. Et que, par ailleurs, « l'école ne réservait aucune place à une conception déviante de ce rôle : même dans l'espace fictif, créatif du théâtre, il était difficile d'imaginer



que les élèves des écoles non mixtes se déguisent pour interpréter un personnage du sexe opposé (« en travesti »), quitte à ce que le répertoire possible s'en trouve considérablement réduit. Si, d'une manière générale, l'école était conçue comme un « théâtre » de la société, où les rôles futurs pouvaient déjà être exercés, le théâtre scolaire était la cristallisation de pareille conception : nulle part ailleurs les enfants n'étaient plus clairement encouragés à incarner et à montrer la pensée sexuelle différenciée. Certes, on n'en est plus là aujourd'hui : les conceptions dont il est fait état, dans cette introduction, appartiennent au passé. Il importe, cependant, de les rappeler afin de mesurer l'importance du changement de mentalité qui s'est produit, graduellement, au cours des dernières décennies. »<sup>1</sup>

### Une séparation des sexes appréciée

Dans ce chapitre, J. HOEGAERTS et T. VAN OSSELAER racontent l'évolution des idées relatives aux différences entre filles et garçons et leur rapport à la morale catholique, en examinant les formes concrètes de cette différenciation.

La première partie nous propose une mise en contexte de la perception du corps dans l'enseignement catholique belge, qui se caractérise, pendant presque tout le XIX<sup>e</sup> et le XX<sup>e</sup> siècle, par une séparation des sexes stricte et quasiment unanimement appréciée. Le chapitre s'attèle ensuite à développer ce qui a trait au rapport au corps ainsi qu'à la sexualité, et une troisième partie est consacrée à la place de l'éducation physique à l'école, distinguant trois grandes périodes : jusqu'à la Première Guerre mondiale, la priorité est donnée à l'« homme fort » ; ensuite, jusqu'en 1968, on se centre sur l'« homme noble » ; et enfin, à partir de 1968, sera privilégié l'« homme sportif ».

## Extrait

**Un enseignement séparé et des écoles catholiques pour filles permettaient d'adapter l'enseignement au caractère spécifique des filles et de les préparer à leur futur rôle d'épouse et de mère. C'est cette image de la mère idéale qui jouera, dès lors, un rôle important dans l'enseignement féminin offert aux différentes classes sociales.**

« Dans le courant du XIX<sup>e</sup> siècle, on met en garde, tant dans les cercles bourgeois que dans les milieux ecclésias-

tiques, contre le danger du « divorce intellectuel » au sein de l'élite sociale : il est souhaitable que l'enseignement puisse également faire de la femme une partenaire intellectuelle pour son époux. En outre, on est convaincu que les enfants qui ont reçu une bonne éducation (par leur mère) seront mieux adaptés aux besoins d'une société en rapide évolution. L'interprétation particulière et les accents du rôle maternel peuvent toutefois varier fortement selon les milieux.

C'est du moins ce que montre le discours entourant l'idéal maternel servi aux filles de la classe ouvrière. On y

affirme, en des termes plutôt conservateurs, que l'enseignement destiné à ces filles peut créer paix et stabilité entre les classes sociales.

Ces filles peuvent, en effet, transmettre à leur progéniture les vertus de résignation et de docilité qu'elles ont elles-mêmes apprises. Un enseignement ménager de qualité pour ces filles garantit aussi des conditions de vie décentes à la classe ouvrière, du moins aux yeux de la classe dirigeante. Ce ne sont pas les ouvriers, mais bien leurs femmes, qui sont responsables de la prospérité ou des difficultés financières du foyer.

En 1886, on est ainsi convaincu que la situation de la classe ouvrière est due non pas aux bas salaires, mais à l'incapacité des épouses de bien gérer leur ménage. L'année suivante, le gouvernement souligne aussi l'importance des « travaux manuels féminins » et de l'art ménager dans l'enseignement primaire. Des efforts sont également fournis pour procurer un enseignement ménager aux filles après l'école fondamentale, un combat pour lequel s'engage notamment la Ligue de l'éducation familiale (1899).

La loi de 1914 sur l'obligation scolaire prévoit aussi un enseignement ménager obligatoire pour les filles. Cette formation a pour but de les préparer à leur rôle de mère de famille, mais elle offre aussi à celles qui sont issues des classes sociales inférieures un « entraînement » qui leur permettra plus tard de trouver un emploi comme « personnel de maison ». Dans le cadre de la politique nataliste d'après-guerre également, une place centrale est réservée à l'idéal de la mère au foyer. Les idéaux de l'Action catholique vont dans le même sens : les filles doivent avant tout être préparées à leur tâche dans la vie familiale, l'action sociale ne vient qu'en deuxième lieu. »<sup>2</sup> ■



Photo : Aurélie BOTTRIAUX

1. Jan DE MAEYER et Paul WYNANTS, eds, *L'enseignement catholique en Belgique. Des identités en évolution (19<sup>e</sup>-21<sup>e</sup> siècles)*, Éditions Averbode/Érasme, 2016, pp. 437-438

2. Ibidem, pp. 141-142